

# DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2018

Afférents au Bureau Syndical	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	08

L'an deux mille dix huit

et le 13 novembre

à 17 heures 00, Le Bureau Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Monsieur BERNARD BESTEL**

Date de la convocation
22 octobre 2018

Nombre de Membres présents : 08

Date d'affichage
14 novembre 2018

Madame/Monsieur Thierry NOCTON, Michel MEIS, Dominique CROQUET, Jacques MACHAULT, André GROSSELIN, Jean-Michel THIRY, Jean-pol RICHELET.

Objet de la Délibération

Absents excusés : Madame/Monsieur, Marie-France KUBIAK, Roland CANIVENQ, Alain HURPET, Vincent FLEURY, Joël CARRE, Francis CHAUMONT.

## DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1

## DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1

Sur proposition de Monsieur le Président, le bureau décide d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

### BUDGET ANNEXE AEP :

#### VOTE :

POUR : 08

CONTRE : 00

ABSTENTIONS : 00

#### Dépenses de fonctionnement :

##### Chapitre 011 – charges à caractère général:

611 : contrat de prestation de services : - 15 000,00 €

##### Chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés :

64111 : rémunération principale : + 15 000,00 €

**DELIBERATION  
N° 2018-04**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.



Le Président,  
**Bernard BESTEL**

après dépôt en Sous  
Préfecture

Le : 14 novembre 2018

et publication ou  
notification

du 14 novembre 2018

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*



Envoyé en préfecture le 14/11/2018

Reçu en préfecture le 14/11/2018

Affiché le

ID : 008-240800912-20181114-201804-DE